

Xtrackers MSCI World Small Cap UCITS ETF

Supplément du Prospectus

Le présent Supplément contient des informations sur le Xtrackers MSCI World Small Cap UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de société d'investissement à capital variable avec responsabilité séparée entre les compartiments, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque centrale d'Irlande (la « **Banque centrale** »).

Le présent Supplément fait partie intégrante du prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné de celui-ci (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »)), et du premier addendum au Prospectus, daté du 1^{er} décembre 2023, (l'« Addendum »), et doit être lu conjointement avec le Prospectus et l'Addendum.

Un investissement dans le Compartiment ne devrait pas constituer une part importante d'un portefeuille d'investissements et peut ne pas être adapté à tous les investisseurs.

Xtrackers (IE) plc

En date du 28 juillet 2025

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées à des fins de négociation sur une ou plusieurs bourse(s).

CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

Objectif d'Investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance, avant commissions et charges, d'un indice conçu pour refléter la performance des actions d'entreprises de petite capitalisation des marchés développés mondiaux.

Politique d'Investissement

Pour tenter d'atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct et visera à répliquer ou suivre la performance, avant commissions et charges, de l'indice MSCI World Small Cap Index (l'« **Indice de Référence** »), en détenant un portefeuille composé de titres de participation qui comprend tout ou partie des titres inclus dans l'Indice de Référence ou des valeurs mobilières non liées ou d'autres actifs éligibles (les « **Titres sous-jacents** »). De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent à la section « Description générale de l'Actif sous-jacent ». Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit d'exclure du portefeuille du Compartiment tout titre de l'Indice de Référence qui n'est pas conforme aux politiques ou normes du Gestionnaire d'Investissement (dont des exemples figurent dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »).

Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à Réplication optimisée (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »). L'échantillon optimisé de titres déterminé sera sélectionné dans le but de fournir l'échantillon le plus représentatif de l'Indice de Référence sur la base de son évaluation des Titres sous-jacents en fonction de facteurs comprenant de façon non limitative la corrélation des Titres sous-jacents à l'égard de l'Indice de Référence ainsi que l'exposition, la liquidité et le risque relatifs aux Titres sous-jacents. Les valeurs mobilières non liées détenues par le Compartiment seront généralement similaires aux titres compris dans l'Indice de Référence. Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site internet www.Xtrackers.com.

Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus.

Tel que décrit de façon plus détaillée à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composants de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à un ou des composant(s) de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque lesdits titres et/ou IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à un composant de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composants de l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir dans des actifs liquides à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent administratif chaque Jour d'évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le corps du Prospectus.

La valeur des Actions du Compartiment est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial. Le rendement perçu par les Actionnaires dépendra de la performance de l'Indice de Référence.

Le Compartiment n'a pas de Date finale de Rachat. Cependant, les Administrateurs peuvent décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou les Statuts.

Gestion efficace de portefeuille et Instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières, le cas échéant, conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le présent Supplément en matière de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment peut également investir dans des IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale à des fins de gestion efficace de portefeuille et tel que décrit dans le Prospectus. Pour plus de détails sur les IFD que le Compartiment peut utiliser, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Utilisation d'instruments dérivés par les Compartiments à Investissement Direct** », qui est énoncée dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion de risque qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD, ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs du Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

Calcul du Risque global

Le Compartiment utilisera l'approche par les engagements pour évaluer le risque global du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque centrale. Le risque global sera calculé quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne dépassera pas 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

Restrictions d'Investissement

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

Emprunt

La Société peut emprunter, pour le compte du Compartiment, jusqu'à 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

Avertissement particulier en matière de risque

Les investisseurs doivent être conscients que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

Profil de l'investisseur type

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expérience en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peut évoluer dans le temps.

Politique en matière de dividendes

Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes à l'égard des Actions de la Catégorie d'Actions « 1C ». Des dividendes peuvent être déclarés et versés à l'égard des Actions de catégorie « 1D » jusqu'à quatre fois par an.

Informations générales liées au Compartiment

Devise de base	USD
Heure limite d'acceptation	Désigne 16 h 30 (heure de Dublin) lors du Jour ouvrable précédant le Jour de Transaction concerné.
Période de souscription initiale	La Période de souscription initiale pour les Actions de Catégorie « 1C » débutera à 9 h 00 le 29 juillet 2025 pour se clôturer à 16 h 30 (heure de Dublin) le 23 janvier 2026 ou toute date antérieure ou ultérieure pouvant être déterminée par les Administrateurs et notifiée périodiquement à la Banque centrale.
Classification de Fonds (InvStG)	Fonds d'actions, pourcentage cible minimum de 70 %.
Montant minimum du Compartiment	50 000 000 USD.
Jour de règlement	Désigne jusqu'à neuf Jours de règlement après le Jour de Transaction ¹ .
Prêt de titres	Non
Transparence dans le cadre du SFDR	Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable ni de réduction des émissions de carbone. Par conséquent, le Compartiment publie les informations conformément à l'Article 6 du SFDR. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Publication d'informations en matière de durabilité dans le cadre du SFDR et du Règlement Européen sur la Taxinomie » figurant dans le Prospectus pour de plus amples informations concernant les risques en matière de durabilité, leur intégration par la Société de Gestion et leur impact sur le Compartiment.
Marché important	Désigne un Marché important à réplification directe.

¹ Si un Marché important est fermé à la négociation ou au règlement tout Jour de règlement durant la période comprise entre le Jour de Transaction donné et la date de règlement prévue (incluse), et/ou que le règlement dans la devise de base du Compartiment n'est pas disponible à la date de règlement prévue, les délais de règlement indiqués dans le présent Supplément peuvent être reportés sous réserve de la limite réglementaire portant sur les périodes de règlement et égales à 10 Jours ouvrables à compter de l'Heure limite d'acceptation. La Société de Gestion peut déterminer d'autres heures à sa discrétion, qui seront communiquées sur le site Internet www.Xtrackers.com.

Description des Actions

Catégorie	« 1C »	« 1D »
Code ISIN	IE000F354Q61	IE000ISS8DB2
Identifiant allemand de sécurité (WKN)	DBX0WG	DBX0WH
Devise	USD	USD
Prix d'émission initial	Le Prix d'émission initial correspondra à une fraction adéquate du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. La Date de lancement sera le dernier jour de la Période de souscription initiale. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Administrateur.	Le Prix d'émission initial correspondra à une fraction adéquate du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. La Date de lancement sera le dernier jour de la Période de souscription initiale. Le Prix d'émission initial est disponible auprès de l'Administrateur.
Date de lancement	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Administrateur et sur le site internet : www.Xtrackers.com	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Administrateur et sur le site internet : www.Xtrackers.com
Montant minimum d'investissement initial	50 000 USD	50 000 USD
Montant minimum d'investissement supplémentaire	50 000 USD	50 000 USD
Montant minimum de rachat	50 000 USD	50 000 USD
Catégorie d'Actions couverte contre le risque de change	Non	Non

Commissions et charges

Catégorie	« 1C »	« 1D »
Commission de Société de Gestion	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,15 % par an
Commission de plateforme	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an
Commission globale	Jusqu'à 0,25 % par an	Jusqu'à 0,25 % par an
Frais de transaction du marché primaire	Applicables	Applicables
Frais de transaction	Applicables	Applicables
Degré anticipé d'Écart de suivi	Jusqu'à 1,00 % par an	Jusqu'à 1,00 % par an

La présente section, intitulée « Commissions et charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et charges » dans le Prospectus.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

La présente section dresse un aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

Description générale de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence est administré par MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** »).

L'Indice de Référence est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée au flottant, reflétant la performance de sociétés à petite capitalisation des marchés développés mondiaux, identifiés selon le cadre de classification de l'Administrateur de l'Indice. Pour plus de détails sur le cadre de classification MSCI, veuillez consulter le site <https://www.msci.com/our-solutions/indexes/market-classification>.

Pour être éligibles à l'inclusion dans l'Indice de Référence, les titres sont évalués conformément à des critères d'éligibilité qui incluent la classification par pays, la taille minimum et les exigences de liquidité minimale, comme décrit dans la méthodologie sous-jacente aux indices Global Investable Markets Indexes (par exemple, la fréquence de négociation du titre ou le ratio annuel de valeur échangée).

Les titres sont classés dans la catégorie des petites capitalisations selon la méthodologie de segmentation par taille de l'Administrateur de l'Indice. Cela suppose d'abord de définir l'univers complet des sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation sur le marché (l'« **Indice de marché investissable** »), le segment des grandes capitalisations représentant environ 70 % de cet univers, et le segment des grandes et moyennes capitalisations (l'« **Indice standard** ») environ 85 % de l'Indice de marché investissable. Le segment des petites capitalisations est ensuite défini comme la différence entre l'Indice de marché investissable et l'Indice standard.

Pour plus de détails sur les Indices de marché investissable et l'Indice de référence, veuillez consulter la méthodologie correspondante, disponible à l'adresse www.msci.com.

Les composants sous-jacents de l'Indice de Référence sont cotés en plusieurs devises. L'Indice de Référence est calculé en dollars américains sur la base des cours de clôture quotidiens. L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les taxes applicables.

L'Indice de Référence est réexaminé et rééquilibré chaque trimestre, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions.

La date de référence de l'Indice de Référence est le 1^{er} janvier 2001.

Informations complémentaires

MSCI Limited a reçu l'autorisation de la FCA du Royaume-Uni en tant qu'administrateur britannique pour tous les indices d'actions MSCI en vertu du Règlement britannique sur les indices de référence, et est inscrit au registre de la FCA pour les administrateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Indice de Référence, sa composition, son calcul, les règles relatives à son examen et son rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices MSCI à l'adresse www.msci.com. Les composants de l'Indice peuvent être consultés à la section <https://www.msci.com/constituents>.

IMPORTANT

XTRACKERS MSCI WORLD SMALL CAP UCITS ETF (UN « **COMPARTIMENT MSCI** ») N'EST NI CAUTIONNÉ, NI APPROUVÉ, NI COMMERCIALISÉ, NI PROMU PAR MSCI INC. ET SES FILIALES (DONT MSCI LIMITED) (« **MSCI** »), PAR UNE QUELCONQUE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, PAR UN QUELCONQUE DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS NI PAR AUCUN AUTRE TIERS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION, DE LA COMPILATION, DU CALCUL OU DE LA CRÉATION DE TOUT INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT LES « **PARTIES MSCI** »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET ONT ÉTÉ CONCÉDÉS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR DWS INVESTMENTS UK LIMITED. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE OU NE FAIT DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUANT AU CARACTÈRE RECOMMANDABLE D'UN INVESTISSEMENT DANS DES FONDOS EN GÉNÉRAL OU DANS UN COMPARTIMENT MSCI EN PARTICULIER, NI CONCERNANT LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE CORRESPONDANTE DU MARCHÉ. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CERTAINS NOMS COMMERCIAUX, MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, SANS TENIR COMPTE DE TOUT COMPARTIMENT MSCI NI DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE LES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN CONSIDÉRATION POUR DÉTERMINER, COMPOSER OU CALCULER LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE OU N'A PARTICIPÉ À LA DÉTERMINATION DU CALENDRIER, DES PRIX OU DES VOLUMES D'ÉMISSION D'UN COMPARTIMENT MSCI NI À LA DÉTERMINATION OU AU CALCUL DE L'ÉQUATION SELON LAQUELLE OU EN CONSIDÉRATION DE LAQUELLE UN COMPARTIMENT MSCI PEUT ÊTRE RACHETÉ. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EU ÉGARD À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU À L'OFFRE D'UN COMPARTIMENT MSCI. BIEN QUE MSCI PUISSE OBTENIR DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT GARANTIR L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE QU'IL CONTIENT. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EU ÉGARD AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR D'UN COMPARTIMENT MSCI, LES DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE GRÂCE À L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE QU'IL CONTIENT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR, D'OMISSION OU D'INTERRUPTION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE QU'IL CONTIENT, OU LIÉE À CES DERNIERS. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI RENONCENT EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE À TOUTES LES GARANTIES DE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER LIÉES AUX INDICES MSCI ET À TOUTE DONNÉE QU'ILS CONTIENNENT. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES MSCI NE PEUVENT AUCUNEMENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU DE TOUTE AUTRE NATURE (PERTE DE PROFITS INCLUSE), MÊME SI LA POSSIBILITÉ DUDIT DOMMAGE A ÉTÉ PORTÉE À LEUR CONNAISSANCE.

AUCUN ACHETEUR, VENDEUR OU DÉTENTEUR DU PRÉSENT TITRE, PRODUIT OU DE TOUT COMPARTIMENT MSCI, NI TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT UTILISER OU FAIRE RÉFÉRENCE À TOUT NOM DE COMMERCE, MARQUE DE COMMERCE OU MARQUE DE SERVICE DE MSCI POUR PARRAINER, SOUTENIR, COMMERCIALISER OU PROMOUVOIR LEDIT TITRE SANS CONTACTER MSCI AU PRÉALABLE POUR VÉRIFIER SI L'ACCORD DE MSCI EST NÉCESSAIRE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT SE PRÉVALOIR DE LIENS AVEC MSCI SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE DE MSCI.